



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Droit international général

de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Droit international général

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA140006040

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne - Sciences Po Paris - Columbia Law School de New York pour la spécialité *Global business law and governance*.

- Délocalisation(s) :

New York (Columbia Law School) pour un semestre du master 2 *Global business law and governance*

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Droit international général* est issue d'une refonte de l'ancienne mention *Droit international* aujourd'hui divisée en deux mentions : la présente mention *Droit international général* et la mention *Droit international des affaires*. Elle vise à offrir une approche transversale du droit international dans ses différentes dimensions en permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences concernant les institutions, les personnes, les relations économiques en dépassant les clivages entre droit international public et droit international privé.

Reposant sur un socle d'une première année de master (M1) comportant des mutualisations avec le M1 de la mention *Droit international des affaires* et prolongé d'une seconde année (M2) doté de quatre spécialités : *Droit international et organisations internationales* (recherche), *Administration internationale* (professionnel), *Droit international économique* (indifférencié) et *Global business law and governance* (indifférencié), cette mention conduit à tous les métiers juridiques de l'international avec la particularité de permettre aux étudiants du M2 *Global business law and governance* de suivre un semestre en anglais à la Columbia Law School de New-York.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique remanié est excellent. La distinction d'une mention *Droit international général* et d'une mention *Droit international des affaires* en organisant un M1 propre à la mention *Droit international général*, mais ayant des mutualisations avec l'autre M1 permet d'offrir un programme cohérent au regard des débouchés professionnels et de la poursuite d'études dans le secteur du droit international tant sur le plan des institutions et des organisations internationales que de l'économie internationale.

Les objectifs d'initiation à la recherche en vue du doctorat et de maîtrise des techniques juridiques en droit international dans un esprit d'ouverture à une culture générale des différentes dimensions du droit international pour poursuivre des carrières professionnelles de haut-niveau dans le secteur de l'international sont parfaitement visés par une structure adaptée et bien pensée.

La structure d'un M1 fondé sur le maintien des grands axes en droit international privé, en droit international économique et en droit du commerce international, et étendu à des nouvelles matières (droit des étrangers, droit international et européen des droits de l'homme, actions extérieures de l'Union européenne) assure une bonne voie vers les spécialités de M2 : *Droit international et organisations internationales* (recherche), *Administration internationale* (professionnel), *Droit international économique* (indifférencié) et *Global business law and governance* (indifférencié). Les jeux des mutualisations au niveau du M1 garantissent parfaitement le libre choix des étudiants vers la spécialité de M2. La répartition des 492 heures d'enseignement au semestre 1 (S1) et 530 heures au semestre 2 (S2) est faite de façon généralement équilibrée en droit international. Elle offre une très large palette d'enseignements qui justifient l'allègement des volumes d'enseignement très nette dans les différentes spécialités de M2. Elle fait apparaître une répartition cohérente des volumes horaires, des coefficients et des points ECTS.

On peut regretter l'absence, selon le dossier, de dispositif particulier pour les étudiants qui ont des contraintes particulières (salariés, sportifs de haut niveau, handicapés...).

En matière de compétences additionnelles et transversales, la mention offre 18 heures de langues étrangères en M1 et privilégie des séminaires en langue anglaise dans les spécialités de M2. Elle n'offre pas de formation en TICE (technologies de l'information et communication pour l'enseignement). Les dispositifs d'apprentissage de la recherche et de stages sont tous très satisfaisants.

Ouverts à tout étudiant titulaire d'une licence en droit, le M1 accueille un bon nombre d'étudiants extérieurs à Paris 1 (53 %).

Le positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique est remarquable. C'est une formation excellente et attractive. Adossée à des centres de recherche d'excellente réputation (le DERPI - Département d'Etudes des Relations privées internationales - et l'IREDIÉS - Institut de Recherche de Droit International et Européen de la Sorbonne - et l'Ecole doctorale de Droit international et européen), c'est une mention de très haut niveau. Les relations avec les milieux socioprofessionnels sont fortes dans les spécialités indifférenciées et professionnelles. On soulignera une remarquable coopération avec la Columbia Law School pour la spécialité *Global business law and governance*.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont de bonne facture. Son attractivité apparaît dès le M1 (moyenne de 120 à 130 étudiants) et se confirme globalement en M2 avec un taux de réussite d'environ 75 % en master 1 et de 100 % en M2. La poursuite d'études en doctorat est bonne (20 % selon les spécialités). L'insertion professionnelle est globalement excellente (entre 90 et 100 % selon la spécialité, mais avec des taux de réponse parfois faible, 38 % par exemple).

Le pilotage de la mention est perfectible. La mention est dotée d'une équipe pédagogique de très haut niveau sur le plan universitaire et sur le plan des praticiens extérieurs à l'université même si le nombre de ces derniers peut être augmenté dans certaines spécialités. Au niveau du M1, l'équipe pédagogique fait office de jury et de conseil de perfectionnement au moment des trois délibérations annuelles du jury. Ce pilotage semble indépendant de celui des spécialités de master 2, lui-même propre à chaque spécialité. Ce dernier étant assuré par l'équipe pédagogique de la spécialité tant concernant le recrutement, le jury que le conseil de perfectionnement. Ce mode de fonctionnement mérite d'être ouvert à des personnalités extérieures et assuré pour l'ensemble de la mention et des spécialités. L'évaluation des enseignements par les étudiants est disparate et peu formalisée. Les recommandations de l'AERES ont été suivies dans l'ensemble sauf pour l'évaluation des enseignements. L'autoévaluation est lapidaire et mérite d'être développée et prise au sérieux. Sous réserve des éléments relatifs à l'évaluation des enseignements et de l'autoévaluation, le dossier est de qualité par sa construction, sa clarté et ses annexes.



- Points forts :
 - Equipe pédagogique de très haut niveau et de renommée internationale.
 - Une offre attractive et cohérente.
 - Des débouchés nombreux et diversifiés.
- Points faibles :
 - Des échanges internationaux peu institutionnalisés (sauf pour la spécialité Global business law and governance).
 - Une évaluation des enseignements très perfectible.
 - Un suivi des diplômés peu institutionnalisé dans certaines spécialités.

Recommandations pour l'établissement

Une formalisation et une institutionnalisation des partenariats avec les universités étrangères et les institutions renforceraient la visibilité de la formation.

La formalisation et le renforcement des dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et par les diplômés du master seraient hautement souhaitables.

Le suivi généralisé des cohortes de diplômés des parcours professionnels serait bénéfique à un renforcement de la réputation déjà présente de la mention dans les mondes professionnel et universitaire, en droit international.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Droit international économique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La mention *Droit international économique* vise à fournir une culture juridique de très haut niveau en droit international économique et à donner des compétences juridiques d'excellence dans le milieu économique et financier international. Elle permet aux étudiants de choisir entre la voie de la recherche par l'initiation à la recherche et la rédaction d'un mémoire et celle de la pratique par le stage. Elle privilégie le travail sur document en anglais et des enseignements en anglais sont prévus notamment à travers des unités d'enseignements mutualisés avec la spécialité *Global business law and governance*.

- Appréciation :

Le projet pédagogique est cohérent et de haut niveau. En fournissant un savoir approfondi et un savoir faire perfectionné et transversal en droit international économique, cette spécialité est une excellente formation à la recherche et à la pratique professionnelle. Les unités d'enseignement sont judicieusement consacrées au droit international économique. Leur division en bloc fondamental et en bloc optionnel permet efficacement aux étudiants de choisir entre le stage ou le mémoire au semestre 3 ou au semestre 4. Une compétence transversale de bonne connaissance de l'anglais est privilégiée pour pouvoir suivre certains cours et travailler sur des documents en langue anglaise. Elle est complétée par la préparation et la participation à des concours de plaidoirie internationaux.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'étude sont bonnes. C'est un master attractif qui accueille un tiers d'étudiants étrangers et qui assure un taux de réussite excellent de 100 % et un bon taux d'insertion (mais avec un taux de réponse de 38 %).

Le pilotage de la spécialité relève d'une équipe pédagogique resserrée de notoriété internationale et composée de six universitaires et de quatre avocats. Le nombre des praticiens extérieur à l'université est insuffisant au regard de la partie professionnelle de la spécialité. Cette équipe assure à la fois le rôle de jury et de conseil de perfectionnement. Un aspect qui n'est pas satisfaisant, concerne l'absence de personnalités extérieures pouvant apporter un regard extérieur pour le conseil de perfectionnement. De même, le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants et celui de suivi des diplômés sont insuffisamment institutionnalisés.

- Points forts :

- Une spécialité très cohérente par rapport au projet pédagogique.
- Un recrutement de qualité.
- Les mutualisations avec la spécialité *Global business law and governance*.

- Points faibles :

- Un pilotage insuffisamment ouvert à des extérieurs concernant le conseil de perfectionnement.
- Un dispositif insuffisant d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Un dispositif perfectible de suivi des diplômés.



Recommandations pour l'établissement

L'ouverture à davantage de personnalités extérieures à travers l'instauration d'un conseil de perfectionnement serait souhaitable. La mise en place d'un dispositif clair et stable de l'évaluation des enseignements par les étudiants et d'un système de suivi des diplômés constituerait un plus.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Global business law and governance

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, Sciences Po Paris et Columbia Law School de New-York

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Columbia Law School de New-York pour un semestre d'enseignements.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Diplôme de l'établissement d'origine et certification conjointe des trois établissements partenaires (Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, Sciences Po Paris et Columbia Law School de New-York)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Global business law and governance* est une formation en langue anglaise ayant vocation à former des futurs spécialistes de très haut niveau de droit international économique dans sa double dimension publique et privée. Menée en partenariat entre l'Université Paris 1, Sciences Po Paris et Columbia Law School de New-York, elle permet aux étudiants de choisir une carrière dans la recherche ou en tant que cadre supérieur d'entreprise ou encore dans une profession libérale. Elle assure aux étudiants un semestre en mobilité à la Columbia Law School de New-York.

- Appréciation :

Le projet pédagogique est excellent. Il tend à former des futurs spécialistes de très haut niveau capables de s'adapter à la diversité des méthodes de travail dans le monde du droit international économique et ayant la capacité de travailler dans au moins deux langues (le français et l'anglais). Les étudiants choisissent quatre ou cinq cours parmi une vingtaine lors de leur séjour à New-York et cinq cours à Paris parmi huit modules proposés par Paris 1 (six modules) et Sciences Po Paris (deux modules). La formation par la recherche abouti à la rédaction d'un mémoire et la rédaction d'un Working Paper à New-York ; la formation pratique est sanctionnée par un stage.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont également excellentes avec un taux d'insertion de 100 % et un tiers de poursuite d'études doctorales. Le nombre des doctorants semble en baisse. On y voit un très bon suivi des diplômés.

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe pédagogique de renommée internationale, mais réduit en nombre. Ne comportant qu'un praticien extérieur à l'université, magistrat de son état, cette équipe peut être élargie à davantage de professionnels. Faisant office de jury de recrutement, jury d'examen et de conseil de perfectionnement, cette équipe gagnera à s'ouvrir à d'autres personnalités extérieures. Elle n'a pas mis en place un dispositif propre d'évaluation des enseignements par les étudiants. On peut également regretter l'insuffisante lisibilité des deux parcours recherche et professionnel.

- Points forts :

- La coopération internationale avec la Columbia Law School de New-York.
- La grande cohérence du projet pédagogique.
- Le taux d'insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Le faible nombre de praticiens dans l'équipe pédagogique.
- Le dispositif de conseil de perfectionnement et d'évaluation des enseignements par les étudiants.



Recommandations pour l'établissement

Envisager une augmentation du nombre d'étudiants de l'Université Paris 1, améliorer la lisibilité des deux parcours recherche et professionnel notamment en augmentant le nombre de praticiens, instaurer un conseil de perfectionnement ouvert à des personnalités extérieures et un dispositif propre d'évaluation des enseignements par les étudiants constitueraient des éléments de renforcement de cette formation de grande qualité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Droit international et organisations internationales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Tournée vers la recherche, la spécialité *Droit international et organisations internationales* a vocation à former des étudiants aptes à maîtriser les concepts de base du droit international avec un esprit critique, une réflexion doctrinale poussée et une capacité d'analyse, de synthèse et de recherche. Se basant sur des méthodes pédagogiques variées comme les séminaires, les notes de recherche, les exposés, les concours de plaidoirie et les simulations d'Assemblée générale des Nations-Unies, ou la participation à des conférences, elle sanctionne l'apprentissage de la recherche par la rédaction d'un mémoire.

- Appréciation :

Le projet pédagogique est très bien pensé. Il est conforme à la vocation recherche de la spécialité. La formation d'étudiants capables de maîtriser les concepts fondamentaux du droit international et d'atteindre le niveau d'aptitudes nécessaire à la réflexion doctrinale critique et approfondie correspond aux exigences d'excellence en matière de recherche. Confrontés à des unités d'enseignement composées de cours de base du droit international, les étudiants bénéficient d'enseignements susceptibles de les former efficacement. Les compétences transversales sont celles de la recherche et de certains cours mutualisés en langue anglaise.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont bonnes avec une variété des secteurs concernés. Une moyenne d'inscription en doctorat d'un quart des étudiants ayant réussi aux examens apparaît correct. On constate une baisse relative, mais régulière du nombre d'étudiants étrangers.

Le pilotage est assuré par une équipe pédagogique de très haut niveau. Celle-ci joue le double rôle de jury d'examen et de conseil de perfectionnement. Elle fonctionne sur ces points de manière autonome, mais travaille avec le responsable de la spécialité *Administration internationale* pour le recrutement. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'apparaît pas dans le dossier.

- Points forts :

- Un projet pédagogique bien pensé et totalement dédié à la recherche.
- Une attractivité stable.

- Points faibles :

- L'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- L'absence de conseil de perfectionnement.
- L'absence de partenariats internationaux institutionnalisés.

Recommandations pour l'établissement

Une évaluation des enseignements par les étudiants, une ouverture de l'équipe pédagogique à des personnalités extérieures dans le cadre d'un conseil de perfectionnement et la mise en place de partenariats internationaux institutionnalisés seraient souhaitables en vue d'une plus grande visibilité de la formation.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Administration internationale

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Administration internationale* forme aux métiers du monde des organisations internationales, des représentations diplomatiques, des organisations non-gouvernementales et du lobbying international. Elle entend permettre à des professionnels francophones de travailler dans les métiers précités en leur ouvrant des enseignements en anglais et des stages obligatoires dans les organisations internationales, les organisations non-gouvernementales ou les milieux diplomatiques. Elle bénéficie d'un partenariat informel stable avec l'UNESCO et l'Académie diplomatique internationale de Paris.

- Appréciation :

Le projet pédagogique est adapté à la vocation professionnelle et au secteur visé de la spécialité. Centré sur le droit international public, il privilégie les séminaires et les études de cas ainsi qu'une simulation de conférence internationale (exemple des Nations-Unies) bienvenue en ce qu'elle permet de préparer à toutes les étapes de ce type de conférence. Les compétences transversales valorisées résident dans deux enseignements en langue anglaise. Les étudiants doivent suivre un stage de deux mois minimum sans que des relations institutionnalisées apparaissent à ce sujet. Le partenariat informel avec l'UNESCO constitue l'élément principal de partenariat international.

L'insertion professionnelle semble excellente sur la base d'indicateurs jusqu'en 2009. La spécialité jouit d'une bonne attractivité : elle accueille une moitié d'étudiants étrangers et plus de la moitié des effectifs provenant d'autres formations que les M1 de *Droit international* de Paris 1. Le taux de réussite proche de 100 % est excellent.

Le pilotage de la spécialité est assuré par une équipe pédagogique d'excellente facture avec des universitaires, un ambassadeur, un ancien sous-directeur d'une organisation internationale et un administrateur d'une organisation non-gouvernementale. Cette équipe joue le double rôle de jury et de conseil de perfectionnement. Une évaluation des enseignements par les étudiants est assurée après l'obtention du diplôme.

- Points forts :

- Une équipe pédagogique d'excellente facture.
- Un projet pédagogique en adéquation avec les besoins du secteur visé.
- Une bonne attractivité.

- Points faibles :

- Un suivi des diplômés informel à partir de 2009.
- Un stage insuffisamment valorisé dans son coefficient.
- Des partenariats internationaux informels.

Recommandations pour l'établissement

Compte tenu de sa vocation professionnelle, la spécialité gagnerait à formaliser le suivi des diplômés, à mieux valoriser le stage par un coefficient plus élevé, à institutionnaliser ses partenariats internationaux.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PÉDAGOGIE

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr

racspe@univ-paris1.fr

Paris, le 22 juillet 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS


Objet : Evaluation des masters

Monsieur le Directeur,

L'Université Paris 1 n'a pas apporté de réponse aux évaluations de l'offre des masters pour la mention suivante :

- 6040 – Droit international général

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY
Président

UNIVERSITÉ PANTHÉON - SORBONNE - PARIS 1